

## ANNEXE A LA DELIBERATION DU 13 MARS 2023

## TARIFS DE REMUNERATION DES VACATIONS

PRESTATIONS	Rémunération mensuelle temps plein (hors congé payé)					Tarif des vacances horaires ou forfaitaire		
	Grade de référence	Indice majoré	IR	Brut mensuel	Nombre d'heures	Formule	Forfait brut (en euros)	Brut horaire (en euros)
<b>1- Enseignement artistique</b>								
Intervenant et assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique ppl 2 <sup>ème</sup> classe 1 <sup>er</sup> échelon	363	52,82	1813,38	86,67	brut mens+IR+10% nombre d'heures (86,67)		23,02
Intervenant et professeur d'enseignement artistique de classe normale	Professeur d'enseignement de classe normale 1er échelon	395	57,47	1973,23	69,34	brut mens+IR+10% nombre d'heures (69,34)		31,30
Intervenant et professeur d'enseignement artistique hors classe	Professeur d'enseignement hors classe 1er échelon	520	75,66	2597,68	69,34	brut mens+IR+10% nombre d'heures (69,34)		41,21
Professeur de danse	Professeur d'enseignement de classe normale 1er échelon	395	57,47	1973,23	69,34	brut mens+IR+10% nombre d'heures (69,34)		31,30
<b>2- Vacances de jury d'examen et prestations en milieu scolaire</b>	Forfait horaire					Forfait horaire de vacation quel que soit le grade	31,84	
<b>3- Prestations artistiques hors enseignement</b>								
Concerts	Forfait de prestation concert					Forfait de prestation concert	350,27	
Concerts par intervenants de niveau national et international	Concerts par intervenants extérieurs de niveau national et international					Forfait de prestation concerts+100%	700,53	
Supplétifs pour les concerts d'orchestre (maximum 2h)	Forfait horaire					Forfait horaire	46,70	
Intervenant pour stages organisés par les écoles	Forfait horaire					Forfait horaire	31,84	
Stages, colloques et conférences (1/2 journée/soirée)	Forfait de prestation					Forfait de prestation	175,13	
<b>4- Autre prestation</b>								
Vacation technique : sonorisation, éclairage, électricien, animation	Adjoint technique au 1er échelon	353	51,36	1763,42	151,67	brut mens+IR+10% nombre d'heures (151,67)		12,79
Vacation technique : sonorisation, éclairage, électricien, animation	Technicien	363	52,82	1813,38	151,67	brut mens+IR+10% nombre d'heures (151,67)		13,15